

Historique, adjectif

Historique : voilà un mot banal et d'apparence discrète. Plus discret en tous cas que le nom *histoire* (*l'Histoire* !), auquel il est lié sémantiquement et formellement : au sens littéral, *un fait historique, un moment historique*, ne désignent guère autre chose que « un fait, un moment relevant de, lié à l'histoire » : dans le TLFi¹ « Relatif à l'histoire, qui appartient à l'histoire, qui est conforme à ses lois, à la réalité » est la première acception du mot. Dans ce sens premier, où les réalités qualifiées d'« historiques » (relevant de l'histoire) sont supposées lestées du poids des siècles (comme des monuments...historiques), on peut trouver quelque peu paradoxal de traiter *historique* comme un « mot en vogue ».

Et pourtant... L'emploi de ce mot devenu quasi-quotidien dans la presse, la manière dont il est employé et le sens qui lui est ainsi conféré en font un bon candidat pour notre rubrique.

Partons de quelques exemples, glanés au hasard dans la presse et sur internet, se rapportant à des thèmes divers de l'actualité : économie, politique, sport, « people », etc. :

La Suisse signe un accord fiscal *historique*² avec l'Allemagne (*le Figaro*, 10/08/11)

Kim Kardashian : un mariage *historique* et people (*Trentitude*, News de stars actualité people, 10/08/11)

« Le Paris-SG a réalisé un doublé *historique* en équipes de jeunes ce week-end (06/06/2011)

Titimaea (rugbyman) : « *Historique* » (*l'Équipe* 17/07/11)

Visite *historique* d'Ahmadinejad en Irak (7 sur 7, 02/03/2008)

Guéant espère le « meilleur résultat *historique* » pour les expulsions en 2011 (*AFP*, 8/08/2011)

L'ONU vote un texte « *historique* » sur les discriminations sexuelles (*AFP*, 17/06/2011)

« La réduction du déficit prévue en 2011 est-elle « *historique* », comme le dit le gouvernement ? (*Les Échos*, 1/10/2010) ».

Employé le plus souvent dans les titres ou en phrase d'introduction³, l'adjectif qualifie ce qui est supposé faire date. Examinons ceci de plus près.

Historique, dans le sens du TLFi rapporté ci-dessus, est ce que les linguistes nomment un « adjectif relationnel » : il exprime une relation, vague et non spécifiée, avec le nom dont il est dérivé (*historique* = « de l'histoire », *scientifique* = « de la science », *princier* = « du prince » (Albert, au hasard) – *le mariage princier*). Dans ce sens, il ne dit rien de plus que le nom correspondant, mais sous forme adjectivale, cf. l'exemple suivant :

Le son et lumière de Meaux mobilise les talents de 500 figurants bénévoles dans le cadre *historique* de la cathédrale et du château du vieux chapitre.

C'est ainsi que *historique*, épithète, peut aussi servir à la catégorisation de genres littéraires ou cinématographiques (*un film historique* vs *un film d'action*). Comme épithète encore, et toujours s'adaptant au nom dont il dépend, il peut prendre le sens de « premier (historiquement) », relativement à ce qui viendra :

Les députés débattent depuis hier d'un projet de loi censé réorganiser le marché de l'électricité en obligeant l'opérateur *historique* à vendre une partie de sa production à ses concurrents (EDF).

L'adjectif relationnel est soumis à certaines restrictions syntaxiques : on ne peut pas dire *un fait très/vraiment historique* ni *ce fait est historique* (« lié à l'histoire »), ou, pour prendre un autre exemple : *un film historique*, mais non *un film très historique, ce film est historique*. Ou plutôt si : on peut le dire, mais *historique* prend alors un autre sens, celui de « digne de l'Histoire ». C'est à ce glissement de sens (au demeurant très commun pour les adjectifs relationnels, cf. *un mariage princier* : « digne d'un prince ») qu'on a ici affaire. S'installe alors, sans nette rupture, une autre acception, où *historique* est synonyme de *mémorable*

¹ *Trésor de la Langue Française informatisé*, dictionnaire quasi-contemporain (fin du 19^{ème} siècle au 20^{ème} siècle), <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

² L'italique est de nous.

³ A l'oral (radio, télévision), l'accent sur la première syllabe est de mise (*un accord his'torique*).

(tourné vers le futur) ou d'*inédit* (tourné vers le passé) – les deux à la fois, en fait. A vrai dire, cette acception n'est pas nouvelle, puisqu'il s'agit d'un des sens déjà mentionné par le TLFi : « Qui est conservé ou digne d'être conservé par l'histoire; qui est marquant, célèbre dans l'histoire. [...] ». Est « historique » ici, non pas ce qui traverse l'histoire, mais ce qui en émerge, ce qui survient, et se distingue ainsi sur un fond qui, par contraste, apparaît relégué dans l'ombre.

A cet emploi de *historique* est alors conférée une certaine emphase, appropriée aux médias. Et ils en usent ! En effet, la presse, la parole politique aussi parfois, ne sauraient se satisfaire de la platitude de *historique* – adjectif relationnel. Comme si notre quotidien, ou la présentation de celui-ci, devait aller de rebondissement en rebondissement.

Paradoxe, pourtant : l'énoncé même qui proclame le mémorable et l'inédit acquiert, finalement, la banalité d'un véritable tic de langage.